

COMMUNE DE FLEIGNEUX

Délibération du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Convocation du vendredi 3 juillet 2020

Etaient présents : M. CORNET Pierre, M. Louis REINBOLD, M. BELLEVILLE Michel, M. Patrick DUFOUR, M. Thierry MALJEAN, Mme Valérie GARANT, Mme Valérie FRIGNET, M. Pascal HUT, M. Eric JOSTE, Mme Sandrine MINE

Absent excusé: M. Carlos NOBRE

Formant la majorité des membres en exercice.

2020036) Election du délégué et des suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

La séance est ouverte, à 20 h00, sous la présidence de Mr Pierre CORNET, Maire, qui après l'appel nominal des membres du conseil a dénombré dix conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L.2121-15 du CGCT était remplie.

Le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés, à savoir Mr Louis REINBOLD et Mme Valérie GARANT, et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, à savoir Mme Valérie FRIGNET et Mme Sandrine MINE.

Mme Nathalie LINDEN a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le Maire rappelle que le vote a lieu au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Le Maire indique que conformément à l'article L.284 du code électoral, le Conseil Municipal doit élire un délégué et trois suppléants.

- Election du délégué

Mr Pierre CORNET est candidat.

Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	10
Bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

Mr Pierre CORNET est proclamé élu au 1^{er} tour et déclare accepter le mandat.

- Election des suppléants

Mr Louis REINBOLD, Mr Michel BELLEVILLE et Mr Patrick DUFOUR sont candidats et se présentent sur une même liste.

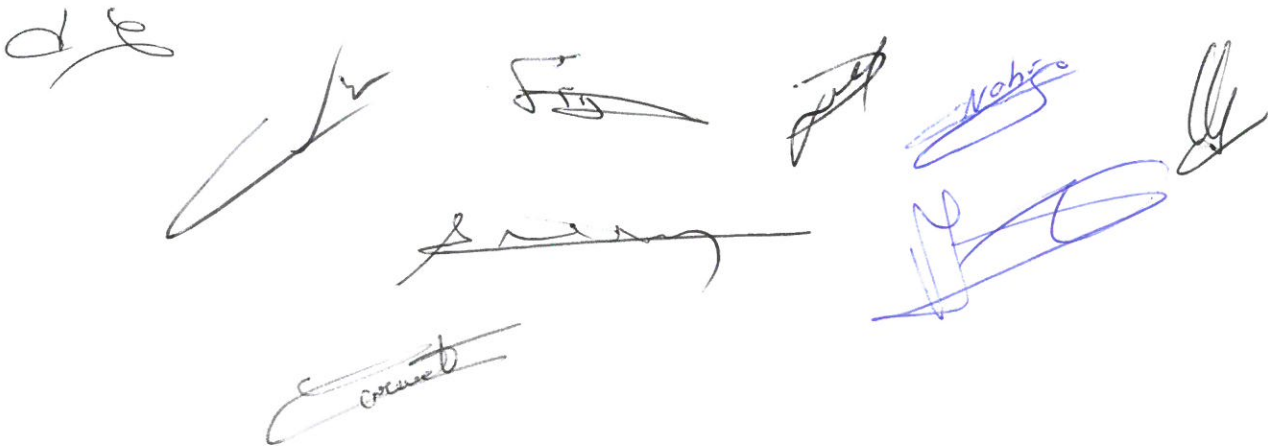
Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	10
Bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

Les trois candidats sont proclamés élus au 1^{er} tour à égalité de suffrages et au bénéfice de l'âge, l'ordre est le suivant :

- Mr Louis REINBOLD
- Mr Michel BELLEVILLE
- Mr Patrick DUFOUR

Ils déclarent accepter le mandat.

Lecture faite, le présent Procès -Verbal a été signé par les membres présents,

The image shows several handwritten signatures in black and blue ink. There are approximately ten distinct signatures scattered across the page, some appearing to be initials or stylized names. One signature in blue ink is clearly legible as 'Kobisc'. Another signature in black ink appears to be 'C. Couvet'.